

Aujourd'hui nous allons parler des archives des hypothèques et de ce qu'elles peuvent nous permettre de découvrir sur nos ancêtres.

En effet, le second module du cours [Retrouver des actes notariés grâce à l'enregistrement et aux hypothèques](#) est consacré entièrement aux recherches dans les hypothèques. Et jusqu'ici, nous n'avons parlé que de l'enregistrement.

A quoi servent donc les hypothèques ?

La conservation des hypothèques a été créée à la toute fin du 18ème siècle.

Le but était de pouvoir connaître à tout moment le propriétaire d'un bien immobilier, et de savoir si ce bien avait déjà fait l'objet d'une créance hypothécaire.

Ainsi, un propriétaire ne pouvait pas hypothéquer de multiples fois la même maison ou le même terrain sans que cela ne se sache. Cela l'empêchait aussi de vendre un bien hypothéqué sans que l'acheteur ne soit au courant.

Pour cela, les archives de l'hypothèque conservaient la trace de **toutes** les créances hypothécaires liées à des personnes ou à des biens immobiliers.

De plus, **tous** les actes de vente (et de mutations de propriétés) étaient **intégralement** retranscrits, afin d'éviter toute tromperie et tout faux document.

L'administration tenait également un répertoire de tous les propriétaires mentionnés dans ces différents documents. Ainsi, ils pouvaient retrouver facilement les actes dans lesquels ils avaient été mentionnés, et les éventuelles créances dont ils étaient redevables.

C'est pour cette raison que les archives des hypothèques peuvent être d'une grande aide pour retrouver des actes concernant nos ancêtres.

Car, à partir du simple nom d'un ancêtre, il est possible :

- * de le retrouver dans le répertoire des formalités hypothécaires,
- * de retrouver les biens qu'il a achetés ou vendus,
- * et de savoir s'il avait des créances à son nom.

Et ce n'est pas tout.

Comme les archives des hypothèques contiennent les transcriptions intégrales des actes d'achat et de vente, il n'est même plus nécessaire de retrouver les actes originaux. Cela est particulièrement utile quand les archives des notaires n'ont pas été conservées ou quand elles ont été perdues.

Bref, vous l'avez compris. Les archives des hypothèques sont un outil formidable pour retrouver des informations sur nos ancêtres et pour reconstituer le déroulement de leur vie.